

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 26 MAI À 18 H, À L'HÔTEL DE VILLE.

La collectivité met en place les recommandations du Conseil Scientifique :

Lors des réunions du conseil municipal, il sera par conséquent demandé aux personnes présentes :

- d'apporter leur propre stylo ;
- de porter un masque (*à défaut, un masque à usage unique pourra être fourni*) ;
- de respecter les distanciations, la salle sera disposée de manière à ce que chacun dispose des 4 m<sup>2</sup> d'espace libre préconisés ;
- d'utiliser avant d'entrer, le gel hydroalcoolique qui sera disponible à l'entrée de la mairie. Des flacons individuels seront également disponibles, ils seront à utiliser avant chaque opération de vote ;
- d'emprunter l'accès à la salle du CM prévu. Celui-ci se fera par l'entrée principale de la mairie à l'avant du bâtiment et la sortie par la porte arrière (*accès parking*) ;
- de bien respecter le sens de circulation qui sera mis en place par un fléchage ;
- de se présenter seul (*séance sans public*) ;

**Pour protéger les micros, des bonnettes à usage unique seront mises à disposition. Également, la salle sera aérée avant le CM.**

LE CARACTÈRE PUBLIC DE LA RÉUNION  
SERA ASSURÉ PAR LA RETRANSMISSION  
EN DIRECT DES DÉBATS VIA  
LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE.

### CONTACT PRESSE

Service Communication  
com@la-chapelle-st-luc.eu  
03 25 71 63 14

Hôtel de Ville - BP 10082  
La Chapelle Saint-Luc



[www.ville-la-chapelle-st-luc.fr](http://www.ville-la-chapelle-st-luc.fr)



[www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc](https://www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc)



[www.twitter.com/LaChapelleStLuc](https://www.twitter.com/LaChapelleStLuc)



[www.instagram.com/lachapellesaintluc](https://www.instagram.com/lachapellesaintluc)



<https://www.youtube.com/user/LaChapelleSaintLuc>